Département ILLE ET VILAINE
Arrondissement SAINT-MALO
Canton : PLEINE-FOUGÈRES

Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 035-213503295-20260322-2025_02_04_05-DE

COMMUNE DE SOUGEAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU **22 MARS 2026**

Date convocation	Date d'affichage	Nombres de conseillers municipaux		
		En exercice	Présents	Votants
16 mars 2026		15	14	15

Le **vingt-deux mars** deux mil **vingt-six**, à **dix** heures, le Conseil Municipal, composé de 15 membres en exercice, convoqué le 16 mars 2026, s'est réuni en séance publique à la mairie sous la présidence de M. Eric HAMEL, Maire
Etaient présents : MM. Éric HAMEL, Karine LEUTELLIER, Anne BECKER, Patrice LEJEANVRE, Nathalie GERARD, Marie THEBAULT, Sébastien HILRPON, Marine HEUDES, Serge ANDRE, Lisa-Marie COUSIN, Maël BODIN, Stéphanie RACLE, Jean-Philippe LIARD, Elodie MOULIN
Présent par procuration : Michel ROQUAIS a donné procuration à Patrice LEJEANVRE
Absent excusé :
Absents :
Secrétaire de Séance : M. Maël BODIN
Date d'affichage :
Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture de Rennes
le :
et publication ou notification
du :

Le QUORUM est atteint, la séance est ouverte à 10h05

Délibération N°2026-02-04/05 :

OBJET : ELECTION DES ADJOINTS AU MAIRE

Il est procédé à l'élection des adjoints au maire, sous le contrôle du bureau de vote.
Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L2122-4 et L.2122-7-2,
Considérant que dans les communes de moins de 1 000 habitants, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage, ni vote préférentiel. Sur chacune des listes, l'écart entre le nombre des candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à un.
Si après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative.
En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Premier tour de scrutin
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 15
A déduire bulletin nul : 0
A déduire bulletin blanc : 0
Suffrages exprimés : 15
Majorité absolue : 8

A obtenu :
- Liste menée par Mme Karine LEUTELLIER – Liste 1(Serge ANDRÉ, Anne BECKER, Maël BODIN) : SEPT voix (7 voix)
- Liste menée par Mme Karine LEUTELLIER – Liste 2 (Serge ANDRÉ, Anne BECKER, Patrice LEJEANVRE) : HUIT voix (8 voix)

Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 035-213503295-20260322-2025_02_04_05-DE

La liste de Mme Karine LEUTELLIER, ayant obtenu la majorité absolue, ont été proclamés adjoints au maire :

1ère adjointe : Mme Karine LEUTELLIER
2ème adjoint : M. Serge ANDRE
3ème adjointe : Mme Anne BECKER
4ème adjoint : M. Patrice LEJEANVRE

POUR EXTRAIT CONFORME,

Le secrétaire de séance

Maël BODIN

Le Maire,

Eric HAMEL

MAIRIE DE SOUGEAL 35610